

# le MAG,

N°84

Printemps 2019

st-aignan  
de  
GRAND  
Lieu



## Quelles solutions pour bien vieillir ? p.9-12



*p.13*

Un opéra inédit  
pour les enfants



*p.14*

Le lac en fête  
à Pierre Aigüe

## Chères Aignanaises, Chers Aignanais

### SOMMAIRE

5

Actu métropole  
et interco

6

Actu mairie

9

Dossier

13

Vivre à  
Saint-Aignan  
de Grand Lieu

18

Bloc-notes

Le retour du printemps est souvent synonyme de renouveau, de la nature bien entendu, mais aussi d'activités. Saint-Aignan de Grand Lieu n'échappe pas à la règle.

Le contenu de ce trimestriel en apporte la preuve. Le dynamisme de la commune est toujours présent à travers les activités associatives, économiques, culturelles, sportives... et les projets communaux. Saint-Aignan de Grand Lieu, quoi qu'on veuille lui imposer, s'organise, se rebelle, ... vit.

Bien sûr, le sujet aéroportuaire occupe les esprits ; et les jours passant, nous nous impatientons de la torpeur de l'État si prompt à nous imposer de nouvelles règles, si lent à répondre à ses engagements.

Qu'importe, vos élu.e.s du conseil municipal continuent leurs travaux, et vous proposent pour ce trimestre, avec le concours des services et des associations, une large gamme d'activités qui devraient en réjouir plus d'un.

Les investissements en équipements, un temps retardés courant 2018 pour les raisons évoquées plus haut, verront le jour en cette année 2019 entre le printemps et l'automne prochains. C'est ainsi que nous continuons à équiper la commune de telle sorte que chacun.e puisse trouver les conditions suffisantes, agréables et respectueuses de notre environnement, pour grandir, vivre, vieillir.

Les éléments budgétaires présentés dans ce magazine vous informent que ces investissements sont réalisés, une nouvelle fois, sans recours à l'emprunt, ni augmentation de taxes, ni augmentation des coûts des services proposés. À notre niveau, il est de notre devoir de prendre en considération le pouvoir d'achat de chacun d'entre nous. Les marges de manœuvre sont de plus en plus étroites mais les économies de fonctionnement réalisées depuis plusieurs



années, ainsi que les investissements ciblés au profit de baisses de charges de fonctionnement, nous permettent cela.

Vous le constaterez, les entreprises investissent sur notre territoire. Au-delà des investissements industriels, je voudrais souligner ici, l'investissement conséquent réalisé par l'entreprise Baudron dans une solution en énergie renouvelable solaire pour plus de 52 000 m<sup>2</sup> et une production de 10 000 mégawatts par an. Avec les investissements communaux de ces dernières années, et ceux de quelques Aignanais via les toitures solaires, notre territoire peut être considéré à énergie positive. C'est-à-dire que les productions électriques solaires cumulées sont supérieures aux consommations de nos près de 1 600 logements. Comme quoi, il ne suffit pas de le dire, mais nous pouvons le faire !

Bonne lecture

**Jean-Claude Lemasson**

Maire et vice-président  
de Nantes Métropole

**Édition :** Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu • **Directeur de la Publication :** Jean-Claude Lemasson • **Rédaction et photos :** Stéphanie Le Goff • **Maquette :** Mediapilote • **Impression :** Offset5, à 2 000 exemplaires, papier recyclé 100 %, encres végétales et label Imprim'Vert

## Aéroport : les élus font bloc

À l'unanimité, le conseil municipal a rendu un avis défavorable sur le PGS. Les élus du Sud Loire défendent ensemble 7 résolutions pour protéger leur territoire. Tous les maires de Nantes Métropole s'accordent pour interdire les vols de nuit.



Plus de 350 personnes sont venues assister à la réunion publique consacrée à l'aéroport le 29 janvier.

### Avis défavorable du conseil municipal sur le PGS

Le projet de nouveau Plan de gêne sonore (PGS) - qui fixe le périmètre ouvrant droit à des indemnités pour l'insonorisation des logements - a été adressé aux communes concernées le 18 décembre 2018. La première version, présentée en septembre dernier, avait été rejetée en bloc par les communes riveraines. Le 7 février, le conseil municipal a donné à l'unanimité un avis défavorable à cette nouvelle version (Bouguenais et Rezé en ont fait de même).

Les élus souhaitent un élargissement du périmètre du PGS. Ils demandent aussi

que les travaux d'insonorisation soient couverts à 100 % (et non 80 %), avec un déplafonnement total des dépenses et concernent toutes les habitations (sans exclure celles construites après 1993). Ils actent le fait que les vols de nuit seront bientôt interdits entre minuit et 6h (voir ci-contre) mais demandent la poursuite de la réflexion sur la tranche 22h30 - minuit. Enfin, ils exigent des actes concrets et rapides concernant les mesures compensatoires exemplaires promises par l'État pour organiser le droit de délaissement (aide à la vente des propriétés au prix du marché) ; financer le déplacement d'équipements publics.

En amont de ce conseil municipal, une réunion publique était organisée le 29 janvier

pour informer les Aignanais et éclairer l'avis des élus. Plus de 350 personnes y ont pris part manifestant ainsi leur inquiétude quant à l'avenir du territoire. Avec pédagogie, le maire a pris le temps d'expliquer l'évolution du trafic, les trajectoires des avions, la mesure des niveaux sonores, le PGS actuel et futur... Il a également rappelé la ligne de conduite de la collectivité : « Défendre les intérêts des Aignanais ; protéger la commune du fonctionnement actuel et à moyen terme de l'aéroport ; donner un nouvel avenir à Saint-Aignan de Grand Lieu ».

### Esquisse d'un nouveau PGS

Un nouveau PGS se dessine après deux versions refusées par les communes riveraines de l'aéroport. Approuvé en Commission consultative d'aide aux riverains (CCAR), il concernerait un périmètre de 27 km<sup>2</sup> contre 16 dans la version initiale, soit environ 16 000 habitants et 7 000 logements. Il doit maintenant être soumis à l'avis de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (Acnusa) puis être validé par la préfecture. L'arrêté est attendu fin avril 2019. En parallèle, les modalités (comme le plafond de travaux éligibles...) sont toujours en discussion.

### Les élus du Sud Loire défendent 7 résolutions

Les maires de Bouguenais, Rezé et Saint-Aignan de Grand Lieu ont présenté lundi 4 février les « 7 résolutions des élus et des citoyens sur le devenir de l'aéroport de Nantes-Atlantique ». Une quinzaine d'autres maires et élus du Sud Loire se tenaient à leurs côtés, conscients que l'avenir du territoire est étroitement lié au devenir de l'aéroport.

Dans le détail, ces sept résolutions consistent à mettre en place des compensations à la

hauteur des nuisances vécues et constatées par les riverains. Protéger la santé des habitants en interdisant les vols programmés la nuit. Maîtriser le trafic aérien pour la protection des habitants et de la planète. Optimiser les infrastructures existantes à travers une approche stratégique globale. Rejeter les hypothèses de réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique qui impacteraient de nouvelles populations et/ou qui aggraveraient les nuisances actuelles. Mettre en place une gouvernance associant les territoires et les habitants survolés. Mesurer la réalité des nuisances et rendre les données accessibles pour tous.



Martine Le Jeune, Gérard Allard, Jean-Claude Lemasson entourés d'une quinzaine d'élus du Sud Loire défendent 7 résolutions pour protéger leur territoire.

## Consensus autour des vols de nuit

Un pas important a été franchi dans la mobilisation du territoire. Les 24 maires de l'agglomération et Nantes Métropole ont proposé un consensus pour le territoire le 29 janvier.

« Conscients que les vols de nuit représentent une nuisance conséquente pour les populations riveraines mais également soucieux d'apprécier ces nuisances au regard des besoins d'exploitation de la plate-forme aéroportuaire », ils s'accordent pour : interdire les plans de vols programmés entre 24h et 6h. Autoriser les atterrissages en cas de retard pour les avions des compagnies aériennes basées à l'aéroport de Nantes Atlantique. Poursuivre la réflexion avec l'aéroport et les compagnies pour limiter les nuisances sonores dans la tranche horaire 22h30-24h.

## Rencontre avec les ministres de l'Écologie et des Transports

Martine Le Jeune, Gérard Allard et Jean-Claude Lemasson se sont rendus ensemble à Paris rencontrer François de Rugy, ministre de la Transition écologique et Élisabeth Borne, ministre des Transports, le 4 février. Le communiqué de presse gouvernemental qui s'en est suivi a fait réagir les trois maires qui se sont empressés de réfuter son contenu.

« Nous ne nous sommes pas prononcés de manière consensuelle pour un allongement de la piste de 400 mètres. Si l'État recherche une solution technique, en aucun cas nous n'acceptons celle de l'allongement, quelle que soit sa longueur (...) Concernant l'interdiction des vols de nuit (entre minuit et 6h), nous demandons aussi des restrictions fortes entre 22h30 et minuit (...) Concernant la concertation

publique, elle doit rester ouverte, sans scénario privilégié. Pour l'heure, le dossier est incomplet. La période de l'été n'est pas pertinente pour mobiliser les citoyens tout comme la durée, jugée insuffisante ».

## Signature du contrat État-Région

Le Premier ministre est venu signer le Contrat d'avenir vendredi 8 février, à Nantes. Ce contrat a été élaboré entre l'État et la Région Pays de la Loire après l'abandon du projet de transfert de l'aéroport à Notre-Dame des Landes. Il s'articule autour de 37 projets, dont un seul sur le réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique.

Présents, les maires de l'agglomération en sont ressortis déçus. Jean-Claude Lemasson : « Édouard Philippe a confirmé la création, au printemps, d'un fonds de compensation pour financer les travaux d'insonorisation mais sans préciser la dotation. Et il n'y a aucune garantie sur les compensations exemplaires promises aux riverains de l'aéroport. L'État doit s'engager davantage et avec des actes concrets ».

## Report de la concertation publique à l'été

Initialement prévue l'automne dernier, puis ce printemps, la concertation publique sur le projet de réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique est une nouvelle fois décalée. Cette fois, elle est annoncée pour cet été (juin - juillet). Réalisée sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), aucune modalité n'a encore été révélée. De ce fait, la réunion publique préalable à cette concertation annoncée pour le 5 mars à Saint-Aignan de Grand Lieu est différée au 5 juin, à 19h, salle de L'Héronnière (sous réserve de confirmation).

Le maire a rencontré Chantal Jouanno, la présidente de la CNDP, le 19 février, à Paris. L'occasion de lui rappeler que les scénarios de réaménagement de l'aéroport doivent être exposés de la même manière (pas de scénario privilégié) en indiquant à chaque fois les incidences pour Saint-Aignan de Grand Lieu. Il a aussi souligné que cela n'interdit pas qu'un autre scénario émerge à l'issue de la concertation qui dans ce cas serait soumis à l'État par la CNDP.



« Les engagements restent flous concernant l'avenir des communes riveraines de l'aéroport. » explique au micro Jean-Claude Lemasson, à la sortie de la signature du Contrat d'avenir.

Retrouvez toute l'actualité liée à l'aéroport sur [www.saint-aignan-grandlieu.fr](http://www.saint-aignan-grandlieu.fr), rubrique « Ma commune »

### DATES CLÉS DE FIN JANVIER À FIN MARS 2019



## Le MIN ouvre ses portes au public



©Alban Lecuyer

Habituellement réservé aux professionnels de la restauration et de l'horticulture, le MIN ouvre ses portes au grand public le temps d'une journée d'inauguration festive le 27 avril.

Une occasion unique de découvrir ce nouvel équipement, aux dimensions hors normes, entré en service en février dans le parc d'activités Océane Nord de Rezé. Sous sa grande halle à la charpente en bois s'étendant sur 20 000 m<sup>2</sup> et composée de plus de 1 000 triangles, petits et grands sont invités à prendre part à des animations. Ateliers de démonstrations culinaires, sculptures sur légume (avec un champion de France), tableaux alimentaires artistiques, tables-rondes « décomplexées » sur l'alimentation, ateliers du goût pour les enfants, fresques collective à colorier, concerts, projection vidéo (séquences d'archives et construction du MIN), pétanque et bien entendu visites commentées du marché de gros !

**Samedi 27 avril, de 11h à 18h. Entrée libre. Possibilité de déjeuner sur place. [Minnantes.com](http://Minnantes.com)**

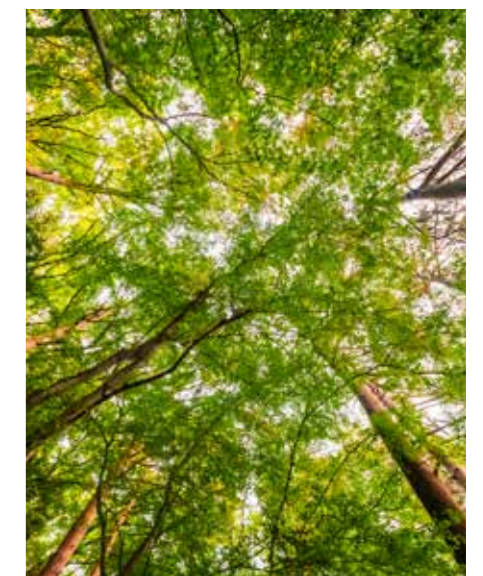
## Développer les forêts urbaines

**Le 21 mars était organisée la journée internationale de l'arbre. Jean-Claude Lemasson, vice-président de Nantes Métropole à l'agriculture périurbaine, à l'arbre en ville, aux forêts urbaines, a profité de cette occasion pour présenter un document sur l'avenir des forêts urbaines dans l'agglomération.**

Il fait suite à une concertation qui a été menée avec des citoyens, des propriétaires fonciers, des professionnels de la forêt et de l'agriculture intéressés « pour imaginer les

futures forêts urbaines en 2030 et 2050. « Il s'agit des grands axes de la réflexion. Une réponse détaillée viendra conclure cette concertation en juin prochain » précise l'élu.

En 2006, la métropole avait lancé le projet de créer et développer des espaces boisés aux portes des villes pour offrir des poumons verts qui stockent le carbone et participent à l'atténuation du réchauffement climatique ; lutter contre l'étalement urbain et éviter la spéculation foncière ; préserver la biodiversité... Trois sites avaient été identifiés dont un, entre la Loire et le lac de Grand Lieu de 780 hectares répartis entre Bouguenais et Saint-Aignan de Grand Lieu. Pour développer ces forêts urbaines, l'objectif est de planter et préserver l'équivalent de 2 000 terrains de football.



### Nouveau : [metropole.nantes.fr](http://metropole.nantes.fr)

Les sites internet de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes vont fusionner cet été pour donner naissance à : [metropole.nantes.fr](http://metropole.nantes.fr) Objectif : faciliter l'accès à l'information et aux services en ligne ; également simplifier la participation citoyenne avec un espace numérique dédié. Ce nouveau site internet est aujourd'hui en ligne dans sa version provisoire. Les internautes sont invités à le tester et à faire part de leurs suggestions pour l'améliorer.

### Sivom : présidence aignanaise

Jean-Claude Lemasson a été élu président du nouveau Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom) le 17 janvier. Le Sivom du pays d'Herbauges succède au Sivom d'Herbauges depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il réunit Bouaye, Brains, Saint-Léger les Vignes et Saint-Aignan de Grand Lieu et assure le portage immobilier de la gendarmerie. Par ailleurs, Bouaye et Saint-Aignan de Grand Lieu souhaitent poursuivre la réflexion sur la réalisation d'un équipement aquatique. La décision définitive est attendue dans les mois à venir.



# Budget 2019 : investir pour l'avenir

**i** Les prochains conseils municipaux se tiendront les lundis 27 mai et 8 juillet, à 20h.

Suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 7 février, le budget 2019 a été voté lors du conseil municipal du 25 mars. Il se caractérise par une maîtrise des dépenses, des investissements tournés vers l'enfance, la jeunesse, le sport et le patrimoine ; la volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition ni le coût des services ; une poursuite du désendettement de la collectivité.



**13,6 M€**  
LE BUDGET TOTAL DE LA COMMUNE s'élève à 13,6 millions d'euros dont 63 % pour faire fonctionner les services proposés à la population et 37 % consacrés à l'investissement.

**4%**  
BAISSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT de 4% grâce aux efforts des services municipaux qui maîtrisent les charges générales tout en maintenant la même qualité de services rendus à la population.

**3 700€**  
LA DOTATION FORFAITAIRE DE FONCTIONNEMENT versée par l'État s'élève à 3 700€. Elle était 44 000€ en 2017 et de 432 000€ en 2009.

**126 000€**  
DE SUBVENTIONS SERONT VERSÉS Environ 72 300€ pour les associations œuvrant pour la vie locale, 16 400€ pour celles intervenant dans le domaine social, 37 300€ pour celles agissant dans le secteur enfance-jeunesse et pour celle liées aux écoles.

**4,8 M€**  
LA COMMUNE INVESTIT

4,8 millions d'euros pour améliorer le quotidien des Aignonais. Une politique d'investissement tournée vers l'enfance, la jeunesse, le sport et le patrimoine avec notamment la construction d'une nouvelle Maison des jeunes ; le réaménagement des espaces sportifs extérieurs ; la réhabilitation du presbytère et de son parc ; la réalisation de travaux de sécurisation du patrimoine bâti des Jahardières.

**0**  
LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX n'augmentent pas. Ils sont stables depuis 2004 concernant les taxes foncières (bâti et non bâti) et depuis 2010 concernant la taxe d'habitation. Concernant la taxe d'habitation, le Gouvernement va poursuivre ses exonérations fiscales (30% en 2018, 65% en 2019).

**725€**  
DE DETTE PAR HABITANT

La commune finance ses investissements sans recourir à l'emprunt, et ce depuis 2015. La dette de la commune diminue - alors même qu'elle continue à investir - signe que sa situation financière est saine. Sa capacité de désendettement est de 2,7 ans. Ramenée à un ratio par habitant est s'élève à 725€ par habitant en 2018 contre 780€ l'année précédente. Elle se situe en deça de la moyenne des communes de taille comparable (900€).

# Fin des travaux à la Marionnière



Cet hiver, des travaux ont été réalisés dans le hameau de la Marionnière. Les habitants souhaitent que la sécurité routière soit renforcée et qu'une plus grande place soit accordée aux piétons. La mairie a relayé leur demande auprès de Nantes Métropole en charge de la voirie.

Pour apaiser la circulation automobile, des écluses ont été installées. Elles resserrent la chaussée et permettent le passage d'une voiture à la fois ce qui induit un ralentissement. Des cheminements piétonniers ont été créés sur les accotements. Du mobilier en bois, disposé régulièrement, permet de mieux protéger les marcheurs des voitures. Une bande de terrain de 90 mètres a également été achetée pour créer une voie verte reliant la route de la Marionnière et la route de la Noé Nozou (voir photo ci-contre) ; la rue de la Marionnière étant empruntée par le circuit de randonnée dit de « l'Hermitage ». Lors de ce chantier, l'occasion a été saisie pour rénover le réseau d'assainissement pluvial ; renforcer l'éclairage public aux abords de l'arrêt de car. Le coût des travaux s'élève à 180 000€ TTC.

**i** Les travaux de voirie dans les villages des Écobuts et de Nosterie devraient débuter cet été.

# Question à Jérôme Brizard

Pourquoi la construction de logements a-t-elle pris du retard ?

**Jérôme Brizard, adjoint chargé du territoire et du cadre de vie** « Dans le Mag' printemps-été 2018, nous annoncions la construction de cinq nouveaux logements adaptés aux personnes âgées au village du Moulin des Rives. Également la réhabilitation de cinq bâtiments pour devenir des logements sociaux dans la rue des Frères Rousseau. Les travaux et la gestion de ces logements avaient alors été



confiés au bailleur social nantais Aiguillon Construction avec la perspective de les mettre en location courant 2019.

Ces travaux n'ont toujours pas commencé. Ce retard s'explique par deux facteurs. L'annonce d'abandon du transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique vers Notre-Dame des Landes a mis un coup de frein à ces projets. Il y a eu des hésitations quant à l'opportunité de les réaliser. La commune a insisté pour qu'ils se concrétisent au regard du manque de logements sur son territoire. Ensuite, le contexte économique n'a pas été favorable. Les appels d'offres lancés en 2018 par Aiguillon Construction pour mener à bien ces travaux ont été infructueux ; c'est-à-dire que peu d'entreprises y ont répondu et à des coûts élevés. L'absence de certains corps de métier rendait ces chantiers impossibles à mener. Dans le respect des délais légaux, il a donc fallu relancer un appel d'offres pour le Moulin des Rives mi-janvier (l'analyse est en cours) ; un autre pour les logements du bourg en mai prochain.



# Nouveau conseiller municipal

Suite à la démission de Pierre Péran, adjoint, fin 2018, un nouvel élu de la majorité a fait son entrée au conseil municipal. Il s'agit de Ronan Gobin qui intègre les commissions Animation du territoire et Travaux. Pour cette dernière année de mandat, le conseil municipal comptera 5 adjoints contre 6 auparavant.

# Précision

Dans le Mag' de cet hiver, un dossier était consacré aux projets Rives de Grand Lieu. Un paragraphe portait sur le site des Jahardières. Il fallait lire : "La commune a fait l'acquisition (via l'Agence foncière de Loire-Atlantique), en 2015, de plusieurs terrains aux Jahardières. Elle est ainsi propriétaire d'un site de 5,5 hectares comprenant une maison de maître du 19<sup>e</sup> siècle dans un parc arboré". La ferme initialement mentionnée reste une propriété privée située sur une parcelle voisine.

## Le plus grand toit photovoltaïque de l'Ouest



**Dans la zone aéroportuaire D2A, l'entreprise Baudron équipe ses installations de 52 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques. Elle détrône ainsi le nouveau MIN de Nantes et ses 31 000m<sup>2</sup>.**

**Pourquoi installez-vous des panneaux photovoltaïques ?**

**Stéphane Gauduchon, directeur :**  
« Nous disposons d'un site de 20 hectares permettant le stationnement de 8 000 véhicules. Ces véhicules occupent beaucoup d'espace au sol, mais au-dessus, il n'y a rien. L'idée est d'investir cet espace libre et d'y installer des ombrières de parking, c'est-à-dire des abris équipés de panneaux photovoltaïques. Ces ombrières

présentent plusieurs avantages. Elles protègent de la pluie et du soleil nos collaborateurs qui travaillent à l'extérieur. Elles protègent aussi les véhicules des intempéries, notamment de la grêle qui est redoutable pour la carrosserie. Enfin, elles produisent de l'électricité « propre » : 10 000 mégawatts par an, soit la consommation de 4 000 foyers. Ce projet démontre notre volonté de prendre en compte les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques dans nos activités.

**Quelle est l'envergure de ce chantier ?**

Le chantier a débuté en novembre 2018 et devrait s'achever en août prochain, soit 10 mois de travaux. Les 52 ombrières - qui se constituent de 32 208 panneaux photovoltaïques - prennent peu à peu

place. 632 fondations sont nécessaires pour porter l'ensemble de la structure. Sous terre, 27 km de câbles sont en cours d'installation auxquels s'ajouteront 153 km de câbles pour les raccordements... Ce chantier mobilise une trentaine d'hommes venus essentiellement d'entreprises du Grand Ouest. L'investissement s'élève à 15 millions d'euros, financé par la société Urbasolar (spécialisée dans la production d'énergie photovoltaïque) dans le cadre d'un contrat. »

### Les Transports Baudron

*Les Transports Baudron font partie du groupe Charles André (10 000 employés, 6 000 camions, 1,2 milliard de chiffre d'affaires, 100 filiales en Europe) qui exerce trois activités : le transport d'énergie ; la logistique automobile (transport, stockage, préparation esthétique, carrosserie, mécanique, lavage de véhicules) et les prestations logistiques pour l'industrie. Les Transports Baudron font partie de la branche logistique automobile et disposent de trois sites : à Saint-Aignan de Grand Lieu (200 salariés), Saint-Nazaire et Rennes. Ils recrutent régulièrement des chauffeurs, mécaniciens, carrossiers...*

## Territoire à énergie positive

**Les efforts additionnés des transports Baudron et de la collectivité font de Saint-Aignan de Grand Lieu un territoire à la pointe en matière de transition énergétique et écologique.**

Depuis 2008, la commune investit dans les énergies renouvelables. Près de 400 m<sup>2</sup> de panneaux solaires sont

répartis sur 7 équipements municipaux. Quatre sites sont équipés de panneaux photovoltaïques (production d'électricité) : le groupe scolaire Jules d'Herbauges, la médiathèque, la mairie et l'Espace Vie locale. Trois autres sont dotés de panneaux thermiques (production d'eau chaude) : la salle de l'Héronnière, le stade Jean-Bertin (vestiaires) et le restaurant scolaire ; ce dernier dispose aussi de panneaux photovoltaïques. Un huitième équipement fonctionnera bientôt à l'énergie solaire : la nouvelle Maison

des jeunes. Côté éclairage public, des candélabres alimentés par un panneau solaire ont été installés au centre commercial et sur le parking Saint-Amani. Des bornes solaires sont également présentes sur le chemin menant au groupe scolaire Jules d'Herbauges et celui reliant les salles Polyvalente et de la Pavelle. En complément, la commune s'applique à réduire ses consommations d'énergie (adhésion au dispositif métropolitain Conseil en économie partagée dit CEP).

## Quelles solutions pour bien vieillir ?



**Avec plus de 80 000 personnes de 65 ans et plus entre 2014 et 2050, la métropole nantaise devrait atteindre les 176 000 personnes âgées, soit près du double qu'en 2014. Le vieillissement de la population est l'un des défis démographiques majeurs du 21<sup>e</sup> siècle dans les pays occidentaux.**

Cette évolution démographique s'explique par quatre facteurs : l'arrivée aux âges élevés des générations baby-boom (d'après guerre), l'augmentation

de l'espérance de vie, la baisse de la natalité et les migrations résidentielles. Saint-Aignan de Grand Lieu n'échappe pas à ce phénomène. La commune est passée de 358 personnes de 65 ans et plus en 2009 à 485 personnes de 65 ans et plus en 2014, soit 13 % de sa population totale (tandis que la moyenne de l'agglomération est de 16 %). Des chiffres qui continueront à progresser comme dans le reste de la métropole.

Pour anticiper ce vieillissement de la population, rendre les villes plus agréables, plus accessibles aux seniors, Nantes Métropole a lancé un troisième grand débat public en janvier 2019 (après ceux sur la Loire en 2014 et

**LE GRAND DÉBAT**

**Comment participer ?**

Les habitants sont invités à donner leurs idées sur le site web dédié : [metropole.nantes.fr/grand-debat](http://metropole.nantes.fr/grand-debat). Les associations, les entreprises peuvent aussi y contribuer en rédigeant un « cahier d'acteurs ». **Un festival citoyen gratuit se tiendra aussi du 16 au 19 mai** à l'École supérieure d'architecture de Nantes pour clore la concertation. Conférences, ateliers participatifs, partage d'initiatives citoyennes au menu.

la transition énergétique en 2017). Intitulé « Longévité : ouvrons les possibles », il associe les 24 communes de l'agglomération jusqu'à fin mai.

L'occasion de s'interroger sur la place des seniors sur notre territoire à tous les niveaux : habitat, transport, accessibilité, services, culture, cohésion sociale, santé, innovation... Tous les habitants et acteurs de l'agglomération (associations, entreprises...) sont invités à contribuer à ce débat collectif (via des témoignages, des propositions de projets et d'actions...) et ainsi préparer l'avenir.

[metropole.nantes.fr/grand-debat](http://metropole.nantes.fr/grand-debat)



**Parole d'élue : Valérie Lieppe de Cayeux, adjointe aux solidarités, chargée de l'insertion sociale et professionnelle**

« Depuis plus de 10 ans, le service Social et le CCAS s'emploient activement à répondre aux besoins des personnes âgées. En terme d'habitat intermédiaire, la création du village du Moulin des Rives a été une première dans la région. Les dispositifs d'aides financières « Coup de pouce senior » et de sorties culturelles « Pass senior » n'existent pas ailleurs. La clé de cette réussite ? La concertation, la co-construction avec l'ensemble de nos partenaires. Maintenant, l'avenir des seniors se joue aussi au niveau du Département et de l'État : il faut que les Ehpad deviennent des centres gérontologiques de secteur et qu'une vraie prise en charge des maladies neurodégénératives se mette en place. »

# La commune agit pour les seniors

Logement, déplacement, animations, aides financières... Tour d'horizon des dispositifs existants.



## Des logements adaptés

Pour Jeannine Giraudet, s'installer au Moulin des Rives a été « LA » solution. Son mari décédé, elle ne souhaitait pas rester seule dans sa grande maison et tenait à tout prix à continuer à vivre à Saint-Aignan de Grand Lieu. Créée en 2012, le Moulin des Rives comprend 12 logements à tarif abordable adaptés aux personnes âgées. Il s'agit de maisons mitoyennes de plain-pied avec jardin et terrasse. Un couple de jeunes habite sur place pour assurer une présence et rendre quelques services. Juste à côté, une salle commune - Madeleine Huet - est dédiée aux résidents qui souhaitent se retrouver. Aux alentours, des logements locatifs sociaux « classiques », favorisent la mixité sociale et intergénérationnelle. Une formule qui séduit et amène la collectivité à construire 5 nouveaux logements (voir page 7) et prévoir une extension de la salle.

## Un partenariat avec le Clic

Quelles aides financières pour rentrer en maison de retraite ? Comment adapter son logement à son âge ? Pour répondre à ces questions et à bien d'autres encore, direction le Centre local d'information et de coordination (Clic) Loire-Acheneau, à Bouguenais. Ouvert en 2009 et pensé comme un guichet unique, il est un point d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et de soutien aux personnes de plus de 60 ans et leurs proches. Ce service de proximité est ouvert aux habitants de Bouaye, Brains, Le Pellerin, Saint-Aignan de Grand Lieu, Saint-Jean de Boisseau et Saint-Léger les Vignes. Il est notamment financé par ces 8 communes (à hauteur de près de 6 000€ par an pour Saint-Aignan de Grand Lieu). À noter : une permanence délocalisée se tient à la mairie le 3<sup>e</sup> lundi matin de chaque mois (sur rendez-vous : 02 40 69 41 10). Des visites à domicile sont aussi possibles comme pour Paule Lévêque qui a bénéficié d'une aide pour constituer son dossier de demande d'aide à domicile.



## Un minibus pour les transports

Depuis 2007, un minibus municipal assure chaque semaine un transport gratuit vers le centre bourg (le mardi matin) et vers le marché de Bouaye (le jeudi matin). Flambant neuf depuis 2019, il est réservé aux personnes âgées ayant du mal à se déplacer. Le chauffeur vient chercher chaque usager qui en fait la demande à son domicile et le ramène ensuite chez lui. En moyenne, on compte 6 à 7 personnes par trajet. Pour bénéficier de ce service, contacter le service Social au moins 24 heures à l'avance (dans la limite des places disponibles)

**Service social :**  
02 40 26 44 44.  
Du lundi au vendredi :  
9h-13h / 14h-17h30  
(fermé jeudi après-midi)

## Des aides financières ciblées

Georgette Praud est équipée d'un dispositif de téléassistance depuis 2017. « C'est pour rassurer mes neveux et nièces qui s'inquiètent pour moi car je vis seule et je vais avoir 90 ans. Je porte le bracelet la nuit, en cas de besoin ». Depuis 1998, le CCAS paye la moitié des abonnements mensuels à la téléassistance. Depuis cette année, l'offre peut être complétée par un téléphone mobile permettant d'étendre la protection aux sorties extérieures. Le CCAS dispose aussi depuis 2009 d'une aide appelée « Coup de pouce senior » qui accompagne financièrement les personnes âgées qui ont besoin d'un service d'aide à domicile et qui ne peuvent bénéficier d'aucune autre aide financière. Et pour permettre aux 60 ans et plus non imposables de bénéficier d'entrées gratuites à des spectacles, il existe le « Pass senior » depuis 2010.



## Une variété d'animations

Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et tisser du lien, le service Social et le Centre communal d'action sociale organisent des animations. Depuis 2015, des séances de cinéma dites « ciné seniors » sont proposées trois fois par an à l'Espace vie Locale à un tarif modique (3€/1€). Elles séduisent à chaque fois 30 à 40 personnes. Depuis 2013, des « sorties seniors » sont aussi organisées dans la région pour 15 à 40 personnes selon les formules et là aussi à des tarifs très doux (7€/4€ la demi-journée ; 15€/9€ la journée). Au printemps, un repas des aînés est offert aux plus de 75 ans ainsi qu'un goûter au moment de Noël et ce depuis 2008. Un atelier « mandala » testé fin 2018 va être pérennisé. Rebaptisé « atelier créatif », il se déroulera tous les 15 jours, le mardi (du 9 avril jusqu'à fin juin) salle Madeleine Huet. Un programme « Bouge + » va être lancé en mai pour inciter les seniors à renouer avec le plaisir de la marche, équipés d'un podomètre !



## Chiffres clés



**300 000**  
personnes de plus de 60 ans ne rencontrent quasiment jamais personne, tous réseaux confondus (familial, amical, voisinage, associatif).



**1/3**  
des plus de 60 ans ne sort pas de chez elle tous les jours. Ce sont généralement des femmes de plus de 75 ans aux revenus modestes.



**32%**  
des personnes de plus de 60 ans n'ont aucune personne avec qui parler de sujets personnels.



**31%**  
des plus de 60 ans n'utilisent jamais internet. Un résultat qui grimpe à 47 % chez les 75-84 ans et à 68 % chez les 85 ans et plus.

Selon une étude menée en 2017 par l'association Les Petits frères des pauvres

## Comment améliorer la vie des seniors ?

Des Aignonais font des propositions pour mieux prendre soin des 65 ans et plus à l'avenir. À Saint-Aignan de Grand Lieu, certaines sont déjà en œuvre d'autres à étudier.



**Véronique Gouret,**  
responsable de l'association d'aide à domicile Domus

« Une très grande majorité de nos aînés souhaitent vivre le plus longtemps possible à leur domicile. C'est le sentiment de solitude, d'isolement, de peur qui les décident à partir en maison de retraite. Pour reculer au maximum cette échéance, nous devons leur proposer plus d'occasions de sortir, de se rencontrer, de prendre part à des animations pour créer du lien social. Il nous faut aussi lutter contre la fracture numérique et accompagner nos aînés dans la prise en main des nouveaux outils (ordinateur, tablette...). Dialoguer 5 minutes par jour avec ses enfants, ses petits-enfants via « Skype » peut suffire à rompre avec la solitude. Enfin, nous devons réfléchir au développement de l'habitat inclusif pour seniors, c'est-à-dire à un habitat adapté aux personnes âgées proposant des espaces de vie communs et permettant de bénéficier d'aides et de soins à domicile quand le besoin se fait ressentir. »

**Monique Buteau,**  
membre du groupe Histoire

« Autrefois, la société accordait une « vraie » place aux personnes âgées. Dans les foyers, la grand-mère gardait les enfants tandis que le grand-père entretenait le jardin... La famille au sens large vivait ensemble. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Pour autant, il serait bien de réfléchir à la place et au respect qu'on accorde aux personnes âgées ce qui permettrait de lutter contre le sentiment d'isolement... Les personnes âgées sont disponibles et veulent se sentir utiles ; il faut que la société y réponde ! Les seniors n'ont pas un âge unique. Les besoins, l'état physique et l'état d'esprit ne sont pas les mêmes à 65 ans et à 80, 90 ans. Il faut en tenir compte dans les propositions d'animations, de sorties, d'activités... La gratuité, les tarifs modérés sont aussi les bienvenus car beaucoup perçoivent de petites retraites. Une fois payées les taxes, les assurances, les aides à domicile, il ne reste plus grand-chose pour les loisirs ! »



**Léone Nison,**  
membre du club Joie de vivre

« Les personnes âgées souffrent essentiellement d'ennui, d'isolement ce qui s'explique notamment par leur difficulté à se déplacer. Beaucoup ne peuvent plus ou ne veulent plus conduire ; encore moins quand il fait nuit. Aussi, il est important de leur proposer certes des logements adaptés à leur âge mais également à proximité immédiate des commerces, des services, des transports en commun. Pour les personnes qui font le choix de vieillir chez elles et qui sont éloignées des commodités, il serait intéressant de disposer d'un mode de transport à la carte, selon leurs envies et en adéquation avec leur possibilité financière. Il ne faut pas perdre de vue qu'un certain nombre de retraités perçoivent de petites pensions. Pour ce qui est des activités du club, il serait souhaitable que la municipalité développe le service transport auprès de ses adhérents. Cela permettrait aussi à des personnes isolées de pouvoir découvrir les activités proposées. »



**Hélène Rousseau,**  
pharmacienne

« Une partie de notre patientèle est constituée de personnes âgées. Parfois, nous constatons une mauvaise observance de leur traitement (erreurs, oublis...) qui peut conduire à une hospitalisation. Pour y remédier, il existe des solutions comme la préparation des piluliers, la livraison des médicaments, les entretiens pharmaceutiques, la communication entre professionnels de santé... Ces personnes âgées souvent, demandent du temps, de l'attention, certaines souffrent de solitude, ce qui peut avoir des répercussions sur leur santé psychique et physique. Le passage de bénévoles pour partager du temps avec eux peut être une solution. Adapter le milieu de vie par l'aménagement du logement, proposer des séances d'activités physiques adaptées pour lutter contre la fonte musculaire ou encore adopter certains réflexes peuvent prévenir le risque de chute et donc d'hospitalisation. »



## Le lac de Grand Lieu inspire un opéra



Depuis la rentrée de septembre, une quarantaine d'élèves de 11 à 15 ans de l'école municipale de musique préparent « Anselme de Grand Lieu », un opéra inédit signé Romain Didier. Deux représentations sont prévues les 24 et 25 mai.

Tous les deux ans, l'école municipale de musique met sur pied un opéra interprété par les enfants. À trois reprises déjà, l'équipe enseignante a choisi des œuvres de l'auteur-compositeur-interprète Romain Didier. En 2004 : Pantin Pantine ; 2008 : Pinocchio court toujours ; 2016 : Qu'en sais-tu ?

Lors de cette dernière représentation, une invitation avait été adressée à Romain Didier. « À notre grande surprise, il l'a acceptée » se souvient Alain Rousseau, directeur de l'établissement. Séduit par la prestation

mais aussi par la commune (le lac de Grand Lieu, les légendes qui l'entourent), l'idée d'écrire un opéra sur ce thème surgit au détour d'une conversation avec Pierre Périn, alors adjoint à l'animation du territoire. La commune officialise ensuite la commande pour favoriser la création.

Romain Didier se met au travail avec son complice, Gilles Chovet. Ce dernier plonge dans les contes et légendes locaux pour écrire les textes puis passe le relais pour la composition musicale. Livré en 2018, l'opéra « Anselme de Grand Lieu » est maintenant entre les mains de Valérie Le Trouher, professeur de formation musicale : « La lecture du livret, la distribution des rôles et le déchiffrement des neuf chants sont faits. Cet opéra comporte des passages techniques, notamment à trois voix, qui nécessitent un travail exigeant d'oreille et de justesse. Les quatre solistes travaillent aussi leur technique vocale avec ma collègue Catherine Taillandier. »

Un chorégraphe et un comédien-metteur en scène professionnels interviennent pour les volets danse et théâtre. La musique sera assurée par des professeurs de l'école et des écoles voisines.

**Vendredi 24 et samedi 25 mai, à 20h30, salle de l'Héronnière. Entrée libre. Réservation obligatoire : 02 40 26 44 71**

### Opéra inédit

Anselme de Grand Lieu est un opéra inédit. L'histoire commence avec Clara, une ado, qui tient un stand à un vidéogrenier. Martin, un ami de son âge, lui rend visite. Elle vend les affaires du vieil Anselme qui est mort. En feuilletant un livre, Martin tombe sur une lettre écrite de sa main. Il y raconte un épisode marquant de sa vie au bord du lac de Grand Lieu.

### Parole à Romain Didier

Artiste discret, méconnu du grand public, Romain Didier est pourtant l'un des auteurs-compositeurs-interprètes les plus prolifiques de la chanson française. Primé trois fois par le grand prix de l'académie Charles-Cros, il a mis ses talents d'orchestrateur au service de Pierre Perret, Yves Duteil, Allain Leprest.

« Anselme de Grand Lieu » m'a donné l'occasion d'explorer le thème du fantastique à travers les mythes et légendes du lac. La forme sera à mi-chemin entre l'opéra et le spectacle de chansons ; la tonalité un peu dramatique. Ce n'est jamais anodin de composer pour un chœur d'enfants, un chœur symphonique, des professeurs... J'ai hâte de voir les enfants sur scène. Ce sera une belle récompense ! »

©Jean-Baptiste Millot



## Des fêtes en plein air

**Invitation à observer, écouter de la musique, flâner autour du lac... Les beaux jours sont propices aux fêtes en plein air. Voici des rendez-vous à noter dans vos agendas.**

### Balade des curiosités le 12 mai

Pour sa 5<sup>e</sup> édition, la Balade des curiosités invite les amateurs de promenade à partir à la découverte du patrimoine bâti de Saint-Aignan de Grand Lieu à pied ou à vélo. Ce sera notamment l'occasion d'observer deux maisons de maître. Celle des Jahardières dont la commune a fait l'acquisition en vue de valoriser ce site. Et celle des Petites Berthetieries qui reste une propriété privée mais qui fera l'objet d'une présentation inédite. Une autre halte s'effectuera dans le parc du presbytère où là encore une réhabilitation des lieux s'annonce. Une surprise vous attend pour la dernière escale : un lieu original à découvrir entre le presbytère et la mairie. Un rallye photo donnera la possibilité aux amoureux des belles images de s'exprimer. Par la suite, leur coup d'œil sera valorisé à travers une exposition.

**Départs de 8h30 à 10h30 du petit parking de l'Espace Vie Locale. Circuit de 6,6km. Gratuit.**



### « Faites » de la musique le 21 juin

Chaque année, le premier jour de l'été (21 juin) rime avec Fête / Faites de la musique. La commune prend part à sa 38<sup>e</sup> édition en ouvrant une zone d'expression musicale dans le centre-bourg. À cette occasion, elle souhaite revenir à l'essence même de cette fête populaire, participative et collective en laissant une large place à la pratique amateur et spontanée. Si vous souhaitez vous produire lors de cette soirée, faites vous connaître (Service Vie Locale : 02 40 26 44 44). La soirée se terminera par un concert dans le parc du presbytère.

**À partir de 18h30, départ de la place du centre commercial, pour une déambulation. Accès libre.**

### Fête de Pierre Aigüe les 29 et 30 juin Tour du lac le 30 juin

Unique occasion de naviguer sur le lac de Grand Lieu et de partager un moment convivial en famille ou entre amis sur ses rives, la Fête de Pierre Aigüe est devenue un rendez-vous incontournable ! Balades en barque, balades contées, animations sur le thème de l'environnement, spectacles, concerts rythmeront ces deux jours. Parmi les nouveautés, notons des balades en calèche au bord du lac et un nouvel aménagement du site pour offrir aux visiteurs la plus vaste fenêtre possible sur la réserve naturelle. En revisitant son format, son contenu, cette édition 2019 marque ainsi une nouvelle page de cette fête.

**Samedi 29 juin, de 15h à 23h.**

**Dimanche 30 juin, de 10h à 18h. Entrée libre.**

Dimanche 30 juin, se déroulera la 2<sup>e</sup> édition du « Tour du lac de Grand Lieu ». Il s'agit d'une journée randonnée qui vise à faire découvrir le sentier de 73 km qui permet de faire le tour du lac. Trois circuits seront proposés de 7, 15 et 22 km.

**Départs en car de Passay de 8h à 11h selon les circuits. Gratuit. Rens. 02 51 70 91 11**



## Martine Berlain voit la vie en couleur

C'est avec sa palette de feutres, de crayons de couleurs et ses coloriations que Martine Berlain se fait peu à peu connaître. Elle anime des ateliers mandala lors de certains événements (comme le Marché de Noël...) ; à l'école durant la pause déjeuner ; auprès des personnes âgées...

La sexagénaire a posé ses bagages à Saint-Aignan de Grand Lieu voilà un an et demi suite à une balade sur les rives du lac. Souhaitant développer son activité professionnelle, elle avait besoin de plus d'espace que ce que lui offrait son appartement à Nantes. La première maison qu'elle a visitée dans la commune a été la bonne.

Martine Berlain - que les enfants connaissent aussi sous le nom de Mina - s'est installée à son compte comme art thérapeute et aussi coach de vie. Une reconversion qu'elle a entamée dans les années 2000 en reprenant le chemin de la fac de sciences humaines où elle s'est formée au métier du développement personnel. Exit le secrétariat, l'envie de prendre soin des autres a été plus forte.

Aujourd'hui, elle s'appuie sur le mandala - mais aussi la relaxation, l'auto-massage, le coaching - pour apporter du bien-être. « Créer un mandala permet de laisser s'exprimer sa créativité, de retrouver son âme d'enfant. Il favorise la concentration, le lâcher prise, la méditation. C'est un excellent anti-stress. »

En devenant Aignanaise, Martine Berlain s'est aussi investie comme bénévole à la médiathèque. De fil en aiguille, elle s'est retrouvée à animer en binôme des séances de lecture pour enfants « Dédé et Mina racontent ». Désormais mordue de contes, elle vient de suivre une formation sur le conte thérapeutique !



## Jean Martinet : souvenirs du lac



Comme chaque année, en juin, Jean Martinet mettra son bateau à disposition à l'occasion de la fête de Pierre Aigüe. Cette fête, il la connaît depuis toujours. Et sa vie est intimement liée à cette vaste étendue d'eau : « A 5 ans, j'ai appris à nager en tombant dedans. L'été, on s'y baignait entre copains ; l'eau était claire... En août, on y ramassait des macres (châtaignes d'eau) pour les manger ».

Né au village de l'Halbrandière, à deux pas du port, comme son père et son grand-père avant lui (la maison familiale date de 1667), il a été forgeron, bûcheron... Gamin, il se souvient qu'il assistait déjà à cette fête. Initiée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale par Marcel Leroux, ancien prisonnier de guerre et futur maire (de 1947 à 1971), elle consistait en un pique-nique entre anciens prisonniers de guerre et pêcheurs sur les rives du lac... Les bénéfices étaient destinés aux veuves de guerre.

Puis des animations sont venues agrémenter ce rendez-vous « dans un esprit kermesse avec bourriche, tir à la carabine, lancer d'anneaux au cou de vrais canards... Le samedi, des pêcheurs de Passay apportaient du poisson qu'on faisait griller sur la braise... ». Puis est venu le temps du ball-trap - c'est-à-dire du tir au pigeon d'argile - et des tours en barque.

Le ball-trap a fini par être interdit « plus de plomb dans le lac » mais les tours en barque et les animations perdurent encore... À 73 ans, Jean Martinet, bénévole de longue date (membre des Pigouilleurs), suit toujours d'un œil les préparatifs. Et les 29 et 30 juin, il sera bien évidemment de la fête.



# Retour en images



## Voyage virtuose

C'est à un magnifique voyage au pays de Haydn, Schubert et Chopin que Sélim Mazari a invité les Aignanais le 30 janvier dernier. Livré dans le cadre du festival de musique classique la Folle journée, ce concert de piano a donné l'occasion au public de découvrir ce jeune virtuose de 23 ans. Variations, impromptu, sonate, mazurka, barcarolle se sont enchaînés sans partition et parfois même les yeux fermés laissant les 180 spectateurs subjugués par tant d'aisance et de talent.



## Navette du futur

Une curieuse navette aux couleurs chatoyantes circule dans la zone d'activités de l'aéroport (D2A), au milieu des voitures, depuis mi-février jusqu'à mi-mai. Roulant sans chauffeur à 25 km/h maximum, 100 % électrique, dotée de panneaux solaires, elle incarne la navette du futur. Les employés du D2A l'empruntent en avant-première pour aller du Technocampus Océan au restaurant inter-entreprise. Une application dédiée leur permet de voir où est la navette en temps réel et de savoir quand elle arrivera !

## Vœux d'espoir

C'est une cérémonie des vœux 2019 résolument tournée vers l'avenir qui a été proposée le 10 janvier aux Aignanais(es), vidéo de « Saint-Aignan de Lieu et les rives du lac vus du ciel » à l'appui. Certes, Jean-Claude Lemasson a fait le point sur le dossier aéroport déplorant « qu'aucune réponse tangible, écrite, formalisée n'ait encore été donnée par l'État ». Mais il a aussi démontré que cela n'empêchait pas les projets d'avancer pour améliorer le cadre de vie : valorisation des rives de grand lieu (réhabilitation du presbytère et des Jahardières) ; construction d'une nouvelle Maison des jeunes ; aménagement des terrains sportifs extérieurs...



## Nuit palpitante

Aller à la médiathèque à l'heure où l'on se glisse normalement sous la couette... quelle drôle d'idée ! C'est le principe de la Nuit de la lecture à laquelle Saint-Aignan de Grand Lieu participait pour la première fois le 18 janvier. Un concept qui a séduit une quarantaine de familles. Un conte policier pour enfants était proposé. Avec son accent « so british », son déguisement « léopard » et sa guitare, le comédien Joan Vince a embarqué son auditoire dans son « Zoobizard ». Une histoire captivante, drôle et interactive qui a sûrement joué les prolongations dans l'imaginaire des enfants.



## S'habiller malin

Pour faire des économies mais aussi se faire plaisir, il est possible de recourir aux vêtements de seconde-main. C'est pourquoi l'Association familiale rurale (AFR) de Saint-Aignan de Grand Lieu organise deux bourses aux vêtements : au printemps et à l'automne (12 octobre 2019). Une nouvelle équipe vient de prendre le relais pour assurer son organisation. Un effort récompensé par le dépôt de vêtements de 127 personnes, soit 2 500 articles, le 9 mars dernier. Cette action à la fois sociale, solidaire et écologique existe aussi dans sa version bourse aux jeux à l'approche des fêtes de fin d'année (16 novembre 2019).



## Chantier en cours

Les engins s'activent depuis le début de l'année, parc de Grand Lieu, pour donner naissance à une nouvelle Maison pour les jeunes de 11 à 25 ans. Située juste à côté du skate-park et des courts de tennis, elle offrira une superficie de 260 m<sup>2</sup> de plain-pied avec terrasse, préau et abri-vélos. Sa protection acoustique sera renforcée. Des panneaux photovoltaïques répondront à ses besoins de consommation en eau chaude et en électricité. Coût : 7 10 000€ TTC (dont 250 000 € de subventions). L'ouverture est prévue à l'automne prochain.

## DÉDÉ ET MINA RACONTENT

Animation autour du livre (lecture et petit bricolage) pour les 4-8 ans.  
**Mercredis 24 avril, 15 mai, 19 juin, 16h**  
 Médiathèque  
 Gratuit, réservation conseillée  
 Tél. : 02 40 26 44 55

## SERPAS DES AÎNÉS

Moment convivial autour d'un déjeuner réservé aux plus de 75 ans sur invitation.  
**Samedi 27 avril, 12h30**  
 Salle de l'Héronnière

## LES MOTS MELLY MALO

Séance de lecture et de comptines animée par Pascale, franco-allemande. Pour les petits de 6 mois à 3 ans.  
**Samedis 27 avril, 25 mai, 29 juin, 10h45 et 11h30**  
 Médiathèque  
 Gratuit, sur réservation  
 Tél. : 02 40 26 44 55

## SEMAINE DÉCOUVERTE DES LOISIRS

Les associations organisent des portes ouvertes pour promouvoir leurs activités et susciter de nouvelles adhésions pour la prochaine saison.  
**Du 11 au 19 mai**  
 Programme détaillé sur le site internet

## BALADE DES CURIOSITÉS

Matinée ludique à partager en famille et entre amis. À pied ou à vélo, partez à la découverte du patrimoine de la commune.  
**Dimanche 12 mai, Départs de 8h30 à 10h30**  
 Du petit parking de l'Espace Vie Locale.  
 Gratuit.

## MISSION LOCALE

Pour les 16-25 ans qui souhaitent un soutien dans leur recherche de formation, d'emploi, de logement...  
**Mardis 14 mai et 11 juin, De 14h à 17h**  
 Mairie  
 Gratuit, sur rendez-vous  
 Tél. : 02 51 70 26 93

## CINÉ SENIOR

À l'affiche : « Entre amis » d'Olivier Baroux avec Daniel Auteuil, Gérard Jugnot, François Berléand...  
 Le temps d'un été, trois amis embarquent avec leurs compagnes sur un magnifique voilier. Mais la cohabitation n'est pas toujours facile...  
**Mardi 14 mai, 14h30**  
 Espace Vie Locale  
 Tarifs : 3€, 1€ (réduit). Inscriptions dès avril  
 Rens. 02 40 26 44 44

## OPÉRA

« Anselme de Grand Lieu », inédit, signé Romain Didier, interprété par les élèves de l'école de musique (voir page 13).  
**Vendredi 24 et samedi 25 mai, 20h30**  
 Salle de l'Héronnière  
 Entrée libre. Réservation obligatoire  
 Tél. : 02 40 26 44 71

## PARLEZ-MOI DE...

Sur le thème du jardinage, avec échange de graines.  
**Samedi 25 mai, 11h**  
 Médiathèque  
 Gratuit

## CONCERT D'ÉLÈVES

Les élèves de l'école de musique se produisent sur scène.  
**Mercredi 5 juin, 20h**  
 Espace Vie Locale  
 Gratuit

## DANSE

Les 68 élèves de l'Alsa danseront sur les chorégraphies d'Esther Cathary, professeur, sur le thème des expressions colorées.  
**Samedi 8 juin, 20h30, Dimanche 9 juin, 15h**  
 Salle de l'Héronnière  
 Gratuit pour les - 12 ans

## CONCERT DE CHŒUR

L'ensemble vocal de l'école municipale de musique interprétera des extraits d'air de Carmen de Bizet. Enfants et adultes. Soliste : Mathilde Boudderadj.  
**Samedi 15 et mercredi 19 juin, 20h**  
 Espace Vie Locale  
 Ouvert à tous. Entrée libre.

## SORTIE SENIORS

Le matin visite du musée Joachim du Bellay, à Liré. Puis, pique-nique à l'étang de la Foucaudière, à Saint-Laurent des Autels. L'après-midi, balade en bateau sur la Loire, à Champstoceaux.  
**Mardi 18 juin, toute la journée**  
 Tarifs : 15 € / 9€ (pers non imposables)  
 Inscription à partir du 15 mai (nombre de places limité)  
 Rens. : 02 40 26 44 44

## FÊTE DE LA MUSIQUE

Un moment convivial, de partage au rythme des instruments le premier jour de l'été (voir page 14)  
**Vendredi 21 juin, à partir de 18h30**  
 Centre bourg

## THÉÂTRE

Locaux motiv propose deux représentations.  
 « Ici haut », par la troupe « adultes »  
**Samedi 22 Juin, 20h30.**  
 Salle de l'Héronnière  
 Tarifs : 7€, demi-tarif 3,5€, gratuit (-12 ans)  
 « Parodie télé », par la troupe « enfants »  
**Dimanche 23 juin, 15h**  
 Salle de l'Héronnière  
 Tarif : 3€, gratuit (-12 ans)

## FÊTES DES ÉCOLES

Fête du groupe scolaire Jules d'Herbauges  
**Samedi 22 juin**  
 Parc du presbytère

Fête de l'école Saint-Pierre s'ouvrira avec le défilé du petit train et les enfants costumés à partir de 11h puis début des danses à 14h des maternelles.

**Dimanche 23 juin**  
 Parc du presbytère

## FÊTE DE PIERRE AIGÜE

Unique occasion de naviguer sur le lac et de s'amuser autour de ses rives (animations, concerts, spectacles).  
**Samedi 29, de 15h à 23h, Dimanche 30 juin, de 10h à 18h.**  
 Site de Pierre Aigüe  
 Entrée libre

## TOUR DU LAC

Journée randonnée autour du lac de Grand Lieu. Trois circuits : 7, 15 ou 22 km. Retours en car (voir page 14)  
 Gratuit, ouvert à tous.  
**Dimanche 30 juin, Départs de 8h à 11h.**  
 Rens. : 02 51 70 91 11

## Aux urnes le 26 mai

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles auront lieu dimanche 26 mai.

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen : les députés européens, également appelés eurodéputés. **À Saint-Aignan de Grand Lieu, les quatre bureaux de vote seront**

**rassemblés en un seul lieu, salle de la Pavelle. Ils seront ouverts de 8h à 18h (sans interruption). À cette occasion, tous les électeurs recevront une nouvelle carte d'électeur. Au moment d'aller voter, pensez à vous munir d'une pièce d'identité.**

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

**Benjamin DEJOIE PILON**  
 28/09/2018

**Roméo DEJOIE PILON**  
 28/09/2018

**Marcel MAINGUET**  
 21/01/2019

**Ilona MICHAUD ROCHÉ**  
 26/01/2019

**Devon QUÉNÉT CESTELLI**  
 30/01/2019

**Alice DAUFOUY BICHON**  
 15/02/2019

**DÉCÈS**  
**Robert BROSSE**  
 04/01/2019

**Josiane COADOU**  
 10/01/2019

**Yvette MARTIN**  
**née BALANDE**  
 03/02/2019

**Jacqueline GUILBAUD**  
**née BARBEAU**  
 27/02/2019

**Renée PICARD**  
**née HERVOUET**  
 20/03/2019

## Tribune du groupe de l'opposition

## LES RIVES DE GRAND LIEU : CON(MP) TES ET LÉGENDES

### LES RIVES DE GRAND LIEU : DES ESPACES À VALORISER

Les rives de Grand Lieu s'articulent autour de grands axes permettant la prévention et la valorisation du patrimoine bâti, environnemental et culturel. S'ajoute la mise en relation étroite des 9 communes baignées par le lac de Grand Lieu. Le thème qui anime notre commune est contes et légendes.

Lors des conseils municipaux, nous avons soutenu ces axes. Ils soulignent la richesse de notre territoire. Certaines actions ont été menées comme l'aménagement de la Boire de Malet, ou du platelage itinérant depuis la fontaine Saint Rachoux qui menait, il y a encore 18 mois, sur une fenêtre « nature » proposant un regard sur la faune et flore aux portes du bourg.

### DES CONTES AUX COMPTES, DE LÉGENDES EN MYSTÈRES

Les Jahardières et le presbytère, deux exemples symptomatiques de la gestion municipale du patrimoine au cœur des « Rives de Grand Lieu ». Sans qu'aucun projet stable n'ait été arrêté ; sans qu'aucun plan n'ait été présenté ; sans qu'aucun vote en conseil municipal n'ait entériné concrètement l'orientation portée à ces bâtis... Des demandes de budget ont toutefois été présentées et votées en conseil municipal. Nous nous sommes abstenus. En effet, comment voter une enveloppe pour des projets imprécis ? Aujourd'hui, le conte est brumeux et le mystère plane. La logique aurait voulu qu'après avoir décidé et voté l'affectation précise de ces lieux, nous en votions le budget. Et bien non !



## Récital d'orgue avec Matthias Havinga

L'organiste Matthias Havinga vient donner un concert le 26 juin, à l'église, dans le cadre d'un partenariat entre Les Amis de l'orgue des Pays de la Loire et la collectivité. Au programme notamment des œuvres de Sweelinck, Bach, Rameau... Peu connu en France alors qu'il est produit dans le monde entier ce jeune Hollandais assure le service liturgique à la Oude Kerk d'Amsterdam (où a officié le célèbre Sweelinck au début du XVII<sup>e</sup> siècle). Il est titulaire de l'orgue Bätz (1830) de la Koepelkerk d'Amsterdam et professeur du conservatoire dans la même ville. À Saint-Aignan de Grand Lieu, il assurera une « masterclass » au lendemain du concert ouvert à tous les élèves d'orgue.

À 20h30, à l'église. Tarif : 8€ ; 3€ (réduit).



## Le vélo à l'honneur

Samedi 11 mai, Place au vélo s'installe à proximité de la médiathèque de 10h30 à 13h. Cette association nantaise s'applique à promouvoir l'usage de la « petite reine » dans les déplacements quotidiens. Elle proposera des contrôles techniques gratuits des vélos. Objectif : pointer les éventuelles réparations urgentes à effectuer afin d'améliorer la sécurité des cyclistes. Place au vélo proposera aussi le marquage « Bicode » des vélos. Il s'agit d'un numéro unique qui est gravé sur le cadre du vélo et répertorié dans un fichier national consultable par la Police. Un bon moyen de dissuader d'éventuels voleurs. En parallèle, un stand Bicloo mobile sera installé pour promouvoir les vélos en libre-service ou en location développés par Nantes Métropole. La panoplie est large : vélo classique, électrique, pliant, cargos adaptés au transport des enfants...



## Découverte des Jahardières

Après-midi « Découverte des Jahardières », samedi 4 mai, de 14h à 18h. Au menu : des contes basés sur l'histoire de familles aignanaises, des ateliers dessin, écriture, photo... Un goûter sera offert à 16h (café, chocolat, gourmandises). En complément, les habitants sont invités à venir avec des gâteaux à partager. Les nouveaux arrivants (installés dans la commune depuis 2016) seront conviés. Cet après-midi « Découverte des Jahardières » s'inscrit dans le projet « Rives de Grand Lieu ».

Rens. 02 40 26 44 44

# ANSELME DE GRAND LIEU

## OPÉRA pour enfants

Compositeur : Romain Didier  
Auteur : Gilles Chovet

Création interprétée par  
les enfants de l'école de musique

Le plus  
nous pu  
amour de  
richesse  
Mon a  
j'attena  
mon.  
bien  
ad  
mes  
nig  
leur r  
toujours  
rime des  
gtemps  
coeur.  
profond

Vendredi et samedi  
**24 & 25 MAI** 2019  
20h30 salle de l'Héronnière  
Saint-Aignan de Grand Lieu  
Gratuit sur réservation

Direction musicale : Alain Rousseau  
Chef de chœur : Valérie Balssa Le Trouher

Renseignements et réservations  
Espace Vie Locale : 02 40 26 44 71

Mairie de Saint-Aignan de Grand Lieu  
Place Milléna - 44 860 Saint-Aignan de Grand Lieu  
02 40 26 44 44 - [www.saint-aignan-grandlieu.fr](http://www.saint-aignan-grandlieu.fr)

